



## **Bosser jusqu'à 20 heures ou 21 heures et les samedis après midi ... et la vie personnelle bor...del !**

**La Poste S.A. a décidé dans un élan de « service de publicité aigüe » de retarder la fermeture de 180 bureaux parisiens à 20h00. Avec cette décision, l'ensemble des agents termineront leurs vacations entre 20h00 et 20h30. Après la capitale, bientôt les grandes villes ?!**

Le personnel de l'Enseigne passera bientôt tout son temps au travail ! Ouverture des bureaux le samedi après-midi, (pour la plupart des « 1000 bureaux »), ouverture possible une fois par semaine des bureaux jusqu'à 21h00 dans toutes les villes de plus de 50 000 habitants suite à l'amendement sur la loi postale.

Parallèlement, la DRH inclus dans les négociations en cours des thèmes comme *"équilibre entre vie professionnelle et vie privée,"* louables préoccupations mais les postier-es jugeront sur pièce.

En effet, ces mesures annoncées s'ajoutent aux milliers d'emplois supprimés avec la mise en place de *Terrain*. La direction a, au passage, saccagé nos régimes de travail et nos brigades, réduit de façon drastique les horaires d'ouverture des bureaux, n'hésitant pas à fermer des bureaux plusieurs fois par semaine et transformer certains bureaux de plein exercice en agence postale communale ou relais poste commerçants privant les usagers d'un service public de qualité.

### **Rester au boulot jusqu'à plus d'heures ; c'est NON !**

Cela n'a pas de sens, surtout si l'on considère que le réseau informatique SF est coupé à 19h30 au plus tard, que la levée du courrier s'effectue à 16 heures, et que les rares usagers que La Poste sert le soir et les samedis après midi ne représentent qu'une infime partie de la clientèle.

Pourtant La Poste n'avait pas hésité à nous servir les mêmes arguments pour réduire à peau de chagrin le réseau postal. A l'époque, ils n'en n'avaient que faire du service rendu aux usagers !

**Ces ouvertures ne servent que quelques dirigeants qui veulent soigner leur carrière et sans prendre en compte l'aggravation des conditions de vie et de travail des agents.**

# **Mobilisons nous pour défendre nos conditions de travail**

### **20h00, 21h00 ...**

*L'ouverture jusqu'à 20h00 concerne pour le moment la plupart des bureaux parisiens. La communication de la direction générale passe des vidéos où le personnel est dans l'obligation d'approuver ces fermetures à 20h00 du lundi au vendredi.*

*Par un hasard complet sans doute, le DET, son adjoint, un conseiller clientèle et un client sont interrogés mais nous avons beau nous repasser le film, pas moyen de trouver un seul guichetier (?)*

### **21h00**

*Il s'agit d'un amendement à la loi postale proposé par un député UMP pour l'ouverture des bureaux jusqu'à 21 heures, une fois par semaine, dans toute les ville de plus de 50 000 habitants*

*Concernant Paris, nous n'avons pas le nombre de bureau qui ouvriront jusqu'à 21h00, un par arrondissement, plusieurs, tous*